



Grave probleme du respect de contrat chez orange

Par **AnnSofty**, le **20/01/2012** à **07:44**

Bonjour, je suis cliente chez l'opérateur orange depuis début janvier 2012. Mon contrat chez eux a été signé dans la semaine du 14 janvier 2012. Mais orange ne le respecte pas! Sur tout achat d'un Nokia, orange doit verser 50€ de remboursement. Jusqu'à présent je n'ai toujours pas eu de remboursement de leur part et pourtant j'ai acheté un Nokia avant le 2 février (date limite pour cette promotion).
De plus, je reste injoignable durant des heures alors que je respecte le contrat et n'ai pas dépassé mon forfait! Étant malade et exerçant un métier en remplacement, je dois toujours pouvoir être joignable et téléphoner en cas de besoin (choses que par moments je ne peux pas).
Autre surprise, en moins d'un mois, orange m'informe que je vais payer deux fois des factures (la première étant de 42.28€ payée le 14 janvier 2012 et la deuxième étant de plus de 49€ le 30 janvier 2012! Mon contrat disait que je ne payerais que 42€/mois! Pendant 1 an!
Pouvez-vous m'aider? Connaissez-vous des articles que je pourrais citer dans une lettre recommandée pour leur faire peur et leur ordonner de bien suivre mon contrat?
Merci d'avance